

## **Programme incitatif pour les couches lavables 2020**

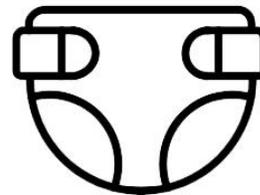
### **Conditions d'admissibilité au programme**

#### **CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

- L'achat doit avoir été fait dans les 365 jours suivant la naissance de l'enfant;
- Le parent doit résider sur le territoire de Mirabel;
- Une seule demande par enfant sera accordée. Pour les naissances multiples, une demande par enfant doit être faite.

#### **CONDITIONS DE REMBOURSEMENT**

- Fournir une copie du reçu d'achat des couches lavables;
- Fournir une copie du certificat de naissance de l'enfant;
- Fournir une copie du permis de conduire du parent;
- Le montant du remboursement sera de l'ordre de 50 % pour un montant maximal de 125 \$ (avant taxes), excluant les accessoires;
- Faire parvenir le formulaire dûment complété et accompagné des documents exigés, par la poste ou par courriel :



Ville de Mirabel - Service de l'environnement  
*COUCHES LAVABLES 2020*  
8106, rue de Belle-Rivière, Mirabel (Québec) J7N 2V8

OU

[a.millette@mirabel.ca](mailto:a.millette@mirabel.ca)

Objet : Couches Lavables 2020

**Les demandes seront traitées une fois par mois.**

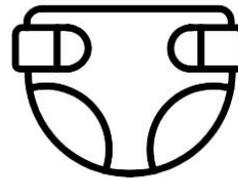
**Les places sont limitées. Aucun remboursement ne sera fait au-delà du montant maximal autorisé.**

**Programme incitatif pour les couches lavables 2020**  
**Formulaire de demande de subvention**

Prénom et nom du parent :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Prénom et nom de l'enfant :	
Date de naissance de l'enfant :	
Date de la (ou des) facture (s) :	
Montant de la (ou des) facture (s) :	

**NE PAS OUBLIER DE JOINDRE AU FORMULAIRE :**

- Copie du certificat de naissance de l'enfant
- Copie du permis de conduire du parent
- Copie de la (ou des) preuves d'achat



Signature :	
Date :	